

REVUE DE PRESSE

12 juin 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

Démissions chez les directions d'école

Le nombre de départ serait « sans précédent »

Après les profs, c'est au tour des directions d'école de quitter le navire : le nombre de démissions survenues au cours des dernières semaines est « sans précédent », affirme une association qui les représente.

DAFINÉE DION-VIENS
Le Journal de Québec

À la Fédération québécoise des directions d'établissement (FQDE), une soixantaine de membres ont remis leur démission récemment en prévision de la rentrée, selon les résultats d'un sondage interne réalisé au cours des derniers jours.

Il s'agit d'une proportion de 2,6 %, puisque la FQDE compte environ 2300 membres.

Dans les rangs des enseignants permanents, le taux de démission se situe à 1,8 %, selon les données les plus récentes du ministère de l'Éducation. Plutôt que d'occuper un poste de direction ou de direction adjointe d'une école l'an prochain, un peu plus de la moitié de ceux qui ont démissionné retourneront enseigner alors que les autres quitteront définitivement le milieu scolaire.

CHAISES VIDES À LA RENTRÉE ?

« C'est une vague de démissions comme on n'en a jamais vu. C'est vraiment une première », affirme Nicolas Prévost, président de la FQDE.

Cette vague de démissions est confirmée par l'Association québécoise des cadres

scolaires, qui représente notamment des directions de ressources humaines.

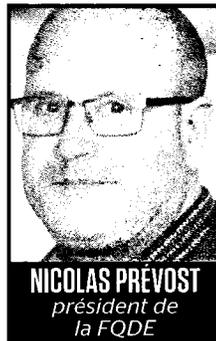
Son président-directeur général, Jean-François Parent, indique que le phénomène est réel dans certains centres de services en cette fin d'année scolaire.

Ces démissions risquent de faire grimper le nombre de postes vacants de directions et directions adjointes dans les écoles primaires et secondaires à la rentrée.

Au début avril, le réseau scolaire en comptait 68, selon des données du ministère de l'Éducation rapportées par la FQDE, soit 1,9 % de l'ensemble des emplois de directions dans le réseau scolaire.

« Ça aussi, c'est du jamais-vu », laisse tomber M. Prévost.

Encore une fois, il s'agit d'une proportion plus élevée que dans les rangs des enseignants, où la proportion de postes vacants était de 0,9 % à la mi-avril.



DES DIRECTIONS EN NÉGO

Ces démissions surviennent alors que les directions d'école négocieront à leur tour leur contrat de travail avec Québec au cours des prochains mois.

Historiquement, les hausses salariales qui leur sont consenties sont calquées sur celles des enseignants, mais le décalage entre les deux négociations peut en décourager plusieurs, souligne-t-on.

Au-delà du salaire, l'enjeu principal demeure toutefois la lourdeur de la tâche, qui s'est alourdie encore un peu plus cette année, affirment les représentants des directions.



CHRONIQUES

Examinons la violence dans son ensemble

FABRICE VIL

Collaboration spéciale

Je coordonne le processus d'intégration d'une nouvelle collègue au sein de l'organisme que j'ai fondé. Lundi, je lui ai offert une visite guidée des lieux où nous avons commencé nos activités, en 2011, afin qu'elle voie de ses propres yeux la gravité des conditions dans lesquelles nous abandonnons des pans complets de la population.

Nous sommes donc allés voir l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, une école qui a fait les manchettes en 2015 parce qu'un prof d'éducation physique y a filmé le gymnase en lambeaux. Ce sont les joueurs de soccer et de football de cette école qui, faute de financement, ont dû pousser des chars allégoriques du défilé de la fête nationale de Montréal en 2017. Pendant que la plupart des ados célébraient les vacances, eux se sont transformés en main-d'œuvre bon marché. C'est aussi l'école Louis-Joseph-Papineau qui s'est fait connaître sous le nom de « prison » ou « bunker » parce qu'elle a longtemps été dépourvue de fenêtres, sauf quelques meurtrières.

On y a effectué quelques aménagements, qui restent insuffisants. Dans le stationnement de l'école, une prof nous a accostés. Apprenant les motifs de notre présence, elle a souhaité agrémenter davantage notre exploration. « Eh boy, voulez-vous venir voir ma classe ? Le plafond est tout noir. »

Tous les jours, ce qui plane au-dessus de la tête de ses élèves est sombre.

Je ne m'attarderai pas davantage sur le cas de cette école puisqu'elle représente surtout un exemple des environnements désastreux dans lesquels vivent de nombreux jeunes, mais moins jeunes aussi. D'ailleurs, à deux pas de l'école, sur la 2^e Avenue, il y avait devant les maisons une accumulation de fatras comme j'en ai vu seulement dans les bidonvilles de pays du Sud global. Comment se fait-il qu'autant de déchets traînent dans une rue de Montréal ? J'ai quitté l'avenue en soupçonnant un problème exceptionnel dans les services de l'arrondissement et en pensant que dans plusieurs autres quartiers, jamais nous n'aurions accepté ça.

J'aborde ces questions parce que ces jours-ci, il est souvent question de violence dans l'actualité. Or, tout en comprenant l'importance de réagir aux manifestations individuelles et directes de la violence, j'ai l'impression que nous passons sous silence les facteurs systémiques qui alimentent les actes criminels.

Je n'excuse pas les individus agissant de façon violente, mais je crois que c'est plus difficile de faire preuve de civilité quand, par exemple, on vit entouré de déchets.

L'automne dernier, j'ai participé au deuxième Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée. Au terme de cet événement, il était clair que la prévention était le mot d'ordre contre ce type de violence, qu'il fallait s'attaquer aux causes sociales de la délinquance, et que la mobilisation de l'ensemble de la société était nécessaire, qu'il s'agisse des jeunes eux-mêmes, des parents, de l'école, des organismes communautaires ou des institutions.

Une proportion importante des vols de voitures à Montréal est le fait de jeunes de 12 à 24 ans. Or, en février, face à l'augmentation de ces vols, aux côtés de ministres fédéraux et de représentants des forces policières, la mairesse Valérie Plante a lancé en conférence de presse : « Les criminels qui volent des voitures seront arrêtés ! » C'est exactement le genre de messages répressifs que dénoncent les intervenants.

Comment se fait-il que le leadership de la mairie de Montréal face aux vols de voitures soit aux antipodes de celui en réponse à la violence armée alors que les sources de ces délits sont souvent similaires ? Un modèle porteur contre la violence armée émerge, ne devrions-nous pas nous en inspirer ?

Une réponse intelligente au crime est d'autant plus importante que les exemples récents dans l'actualité ne concernent pas que les ados. Le crime se manifeste aussi chez les adultes, dans les couples, dans les rues, dans les transports en commun.

L'affaire m'inquiète parce que, s'il est vrai que notre environnement influence notre comportement, des solutions à la pièce, sans examiner notre contexte social, ne nous avanceront pas.

Or, nous sommes ici devant de multiples crises interreliées et sans précédent, que certains experts appellent métacrise ou polycrise.

Les coupables de crimes doivent répondre de leurs actes, j'en conviens. Mais au-delà de ça, une approche concertée est nécessaire pour explorer comment des phénomènes comme l'omniprésence de la technologie, l'isolement provoqué par des années de confinement, les guerres dans le monde, le stress du coût de la vie, le rythme de travail insoutenable, l'absence quasi totale de spiritualité, et j'en passe, influencent négativement nos comportements.

Je lisais dans une récente chronique de Patrick Lagacé que le taux de Québécois, particulièrement chez les jeunes, qui considèrent que de faire preuve de violence pour se faire du bien n'est pas si grave a augmenté dans les 20 dernières années¹. N'est-ce pas suffisant pour lancer un énorme chantier sur la question ?

Les problèmes contextuels menant aux actes de violence exigent notre implication. Le premier ministre François Legault affirmait il y a peu qu'« il y a une explosion du nombre d'itinérants, de personnes avec des problèmes de santé mentale [et qu'il faut faire un lien avec l'explosion des demandeurs d'asile] ». Voilà un exemple d'analyse qui tourne sévèrement les coins ronds et qui nécessite une réflexion plus profonde.

Si des personnes en situation d'itinérance ou avec des problèmes de santé mentale commettent des crimes, allons-nous examiner le problème avec des œillères ? Allons-nous casser du sucre sur le dos des demandeurs d'asile ? Ou allons-nous regarder en pleine face toute la violence que ces personnes subissent déjà ?

Comment encadrer la consommation d'alcool des ados ?

La quantité d'alcool bue par les adolescents dont les familles ont des règles strictes en la matière — et qui expliquent ces règles — est moindre que dans les familles plus laxistes.

Catherine Cimon-Paquet et Marie-Hélène Véronneau, Université du Québec à Montréal (UQAM) ; Cécile Mathys, Université de Liège

Catherine Cimon-Paquet, chercheuse doctorante au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Cécile Mathys, chargée de cours au sein du Département de criminologie de l'Université de Liège, et Marie-Hélène Véronneau, professeure au Département de psychologie de l'UQAM.

Lorsque vient le temps de parler de consommation d'alcool avec leur adolescent ou leur adolescente, bien des parents ne savent trop sur quel pied danser. Officiellement, l'âge minimal pour consommer de l'alcool est de 18 ans au Québec. Bien que sa consommation chez les jeunes ait diminué, plus de 80 % d'entre eux boivent de l'alcool avant l'âge de 17 ans.

De nombreux pays ont instauré des lois pour interdire la consommation et la vente d'alcool auprès des mineurs afin d'éviter les effets néfastes de l'alcool sur leur cerveau en développement. Ces lois ne suffisent cependant pas à en réduire la consommation. Aussi, le rôle des parents pourrait être déterminant.

Alors quoi dire ? Quoi faire ?

Chercheuses en psychologie et en criminologie, nous avons réalisé une étude publiée en 2024 à partir d'une enquête auprès de 1 154 adolescents et adolescentes belges. Ainsi, nous avons examiné leurs perceptions de la supervision parentale, des lois et de leur acceptabilité, de même que leur consommation d'alcool. Les parents n'ont pas été consultés.

Notons qu'en Belgique, les jeunes peuvent consommer certains types d'alcool, comme la bière et le vin, dès l'âge de 16 ans. Cet âge minimal est parmi les plus bas des pays occidentaux.

L'importance du type de supervision parentale à l'adolescence

Dans les écrits scientifiques, il est évident que la supervision des parents permet de réduire la consommation d'alcool chez les adolescents.

Il s'agit ici de sollicitation parentale, c'est-à-dire le fait de poser des questions à son enfant afin de savoir comment il ou elle occupe son temps libre et de connaître ses fréquentations. La supervision parentale comprend aussi les règles que les parents imposent à leur enfant, de façon générale d'une part, et quant à la consommation d'alcool d'autre part.

Les règles spécifiques à l'alcool ne se limitent pas à l'interdiction de consommer. Par exemple, certains jeunes peuvent boire en famille les week-ends, alors que d'autres ont également la permission de boire avec leurs amis et amies ou durant la semaine. En ce qui concerne les règles générales, certains adolescents et adolescentes doivent obtenir la permission de sortir en soirée la semaine, et informer leurs parents de leur destination et des personnes fréquentées.

Durant l'adolescence, les jeunes remettent en question les règles établies. Conséquemment, la cohérence entre les règles parentales et les lois adoptées par la société est importante. Notre étude montre que lorsque les règles familiales générales, et celles plus spécifiques à l'alcool, sont plus strictes, les jeunes perçoivent leur consommation illégale comme étant moins acceptable. Lorsqu'ils consomment, ils boivent moins comparativement aux jeunes venant de familles ayant des règles moins strictes.

Mieux vaut agir que discuter

Pour réduire la consommation d'alcool chez les jeunes, il vaut mieux compter sur les règles parentales plutôt que sur des discussions quotidiennes.

En effet, notre étude montre que la sollicitation parentale ne serait pas un moyen efficace pour prévenir la consommation d'alcool. Ces résultats appuient plusieurs autres études qui montrent que la communication entre parents et enfant n'est pas suffisante pour prévenir les abus. Par exemple, certains parents demandent simplement des informations à leurs jeunes sur leurs activités et leurs amitiés afin d'être au courant de leurs sorties, sans établir de règles et d'attentes concernant leur consommation d'alcool.

Même s'il est primordial d'agir et d'établir des règles claires quant à la consommation d'alcool, il est aussi intéressant que les parents usent d'un style parental démocratique. Ils doivent expliquer pourquoi ils n'autorisent pas leur enfant à boire de l'alcool avant l'âge légal, tout comme les raisons sur lesquelles reposent les règles établies dans leur famille. Les parents pourraient mettre de l'avant l'importance du respect des lois, leurs valeurs personnelles, ou bien expliquer les effets négatifs de la consommation d'alcool sur le développement du cerveau. La discussion doit être ouverte.

Les changements dans la supervision parentale

Notre étude révèle qu'en Belgique, lorsque les jeunes ont plus de 16 ans et que les lois leur permettent la consommation d'alcool fermenté (par exemple la bière et le vin), les règles parentales liées à cette consommation deviennent plus strictes qu'elles ne l'étaient à un plus jeune âge.

Nous croyons que les parents pourraient ainsi tenter de mettre des balises claires, afin de protéger les adolescents et les adolescentes, dont le cerveau est particulièrement sensible aux plaisirs et aux récompenses.

Il est intéressant de souligner que les règles parentales générales (par exemple demander aux jeunes d'obtenir la permission avant de sortir un soir de semaine) deviennent, quant à elles, de moins en moins strictes au fil du temps. Les parents semblent donc respecter le besoin d'indépendance grandissant des jeunes en modifiant les règles établies : certaines deviennent plus souples, d'autres demeurent plus strictes.

Certaines habitudes familiales augmentent le risque de consommation d'alcool chez les jeunes

Alors que certaines pratiques parentales, comme les règles générales et spécifiques à la consommation d'alcool, favoriseraient une moindre consommation d'alcool chez les jeunes, d'autres conduites parentales pourraient l'encourager.

Contrairement à certaines croyances, les parents qui autorisent leur jeune à goûter à l'alcool avant l'âge de 13 ans augmentent ses risques de vivre des problématiques liées à la consommation plus tard à l'adolescence. Concrètement, notre étude indique que les jeunes d'âge mineur qui consomment de l'alcool en présence d'adultes dans leur famille, peu importe la quantité, risquent plus de consommer de l'alcool durant l'adolescence.

Ainsi, des règles parentales perçues par les jeunes comme étant claires et bien définies, qu'elles soient générales ou spécifiques à l'alcool, peuvent permettre de prévenir la consommation d'alcool à l'adolescence. Qui plus est, ces règles sont à appliquer au sein du domicile familial et en présence de familiers, et également en contexte social, en présence du cercle de pairs de même âge.

Cet article est republié à partir de [The Conversation](#) sous licence Creative Commons.



CHRONIQUES

Deux fondations fusionnent pour la réussite éducative des enfants

JEAN-PHILIPPE DÉCARIE

La Presse

De plus en plus de fondations se consacrant à de multiples causes voient le jour au Québec, en raison notamment de l'implication grandissante de personnalités du monde sportif, des arts ou des affaires qui souhaitent faire profiter des groupes en particulier de leur notoriété. Et il y a des fondations aux activités complémentaires qui méritent de se regrouper et qui gagnent à le faire.

Henri-Paul Rousseau a fondé il y a 12 ans la Fondation Tremplin Santé avec l'objectif d'offrir aux enfants qui fréquentent des camps de jour partout au Québec des activités et des jeux bénéfiques à leur développement physique et personnel.

L'ex-grand patron de la Caisse de dépôt, impliqué dans la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM), avait été frappé par les programmes de prévention pour les personnes âgées qu'avait mis sur pied le Dr Martin Juneau à l'ICM.

« J'ai voulu faire le même exercice de prévention, mais pour les jeunes qui fréquentent les camps de vacances et les camps de jour, en développant une série de jeux et d'activités qui allaient stimuler leurs habiletés physiques et leur estime de soi », me raconte Henri-Paul Rousseau, aujourd'hui professeur associé à HEC Montréal.

Grâce à une subvention de 2 millions de la Fondation Chagnon et de Québec en forme, la Fondation Tremplin Santé (FTS) a fait développer par des spécialistes une série de 200 jeux qui ont chacun une fonction particulière, selon les différents contextes d'une journée.

« Chaque année, on forme de 1200 à 1400 moniteurs et monitrices de camps de jour à nos jeux éducatifs. On est dans les 17 régions du Québec, dans plus de 900 camps. On fait affaire avec les centres de loisirs municipaux et on a une forte présence en milieu défavorisé », résume le fondateur de la FTS.

Henri-Paul Rousseau le dit d'emblée, il a été moniteur de camp dans sa jeunesse et ce sont les meilleurs étés de sa vie qu'il a vécus. Le jeu est un excellent moyen

d'inculquer de saines valeurs de vie aux enfants tout en leur évitant de vivre la glissade de l'été, c'est-à-dire la perte des acquis de l'année scolaire précédente.

Aujourd'hui le programme Tremplin Santé rejoint plus de 230 000 enfants durant l'été, mais il élargira son action en intégrant le giron de la Fondation Laurent Duvernay-Tardif, active elle aussi auprès de la jeunesse, en supervisant des programmes d'initiation aux arts et aux sports pour les élèves du primaire afin qu'ils acquièrent des aptitudes essentielles à la réussite scolaire.

« Les arts et les sports sont des activités de ludopédagogie qui permettent de transmettre des aptitudes et des connaissances dans un cadre différent de celui de la classe. On intervient dans des activités parascolaires dans une quarantaine d'écoles de huit régions du Québec.

« Notre objectif est d'être implantés dans une centaine d'écoles d'ici quatre ans », m'explique Florence-Agathe Dubé-Moreau, cofondatrice et coprésidente de la Fondation Laurent Duvernay-Tardif, qui est autrice et commissaire en art contemporain.

Élargir la portée et les ressources

Laurent Duvernay-Tardif et Florence-Agathe Dubé-Moreau ont créé la Fondation LDT en 2017 en mettant sur pied un programme gratuit et clés en main d'initiation à l'art et aux sports afin de favoriser l'épanouissement des jeunes et la persévérance scolaire.

« On a lancé le programme La 6^e période dans les écoles de milieux défavorisés qu'on a ciblées, mais là, en

accueillant les activités de la Fondation Tremplin Santé, on va avoir une présence 12 mois par année, on va élargir la portée de chacun des programmes et on va profiter de ressources bonifiées », résume Laurent Duvernay-Tardif, cofondateur et coprésident de la Fondation LDT.

L'ex-joueur de football rappelle que la réussite éducative des jeunes dépend de nombreuses variables, comme le leadership, l'estime de soi, la capacité de gagner ou de perdre et que le développement d'une passion permet de mieux se valoriser.

C'est en écoutant Laurent Duvernay-Tardif décrire les activités de sa fondation lors d'un événement d'affaires qu'Henri-Paul Rousseau a eu la conviction que les deux organisations auraient tout avantage à regrouper leurs forces.

« On fait la fusion d'un programme parascolaire et d'un programme d'été. Les deux fondations misent sur le jeu, le sport et les arts comme moyens d'intégration et de

réussite scolaire. Il va y avoir beaucoup de synergie, c'est un bel exemple de philanthropie collaborative », dit Henri-Paul Rousseau, qui va demeurer actif au sein du conseil de la Fondation Laurent Duvernay-Tardif qui chapeautera le programme Tremplin Santé.

« C'est un bel exemple de fertilisation croisée et on est extrêmement redevables du legs que nous transmet Henri-Paul, on souhaite maintenant avoir l'appui des grandes fondations et des grands donateurs qui vont continuer de soutenir la réussite éducative à travers le Québec », souligne Florence-Agathe Dubé-Moreau.

Le budget annuel du programme Tremplin Santé est de l'ordre de 1 million, tandis que la Fondation LDT dispose d'un budget de 1,3 million pour soutenir ses programmes et les formations dans les écoles. La nouvelle entité deviendra active le 30 septembre prochain et ses deux coprésidents comptent bien la faire rayonner pour de nombreuses années encore.

Animateur de noces face à la justice

L'homme des Laurentides aurait agressé durant des années

deux fillettes qui avaient 5 et 9 ans au début des faits

Un animateur de soirées de 49 ans bien connu dans les Basses-Laurentides qui aurait souvent travaillé auprès des enfants vient d'être arrêté pour une kyrielle d'accusations à caractère sexuel sur des fillettes.

FRÉDÉRIQUE GIGUÈRE
Le Journal de Montréal

Éric Verville, alias «DJ Vervillos», a été formellement accusé la semaine dernière au palais de justice de Saint-Jérôme. Celui qui agit également comme célébrant de mariage aurait fait deux petites victimes, âgées initialement de 5 et 9 ans, sur une période de six ans. Leur identité est protégée par une ordonnance de non-publication.

Les crimes se seraient produits principalement à Saint-Eustache, ville où il demeure.

Il est notamment accusé d'agressions sexuelles, d'exploitation sexuelle, de contacts sexuels, d'exhibitionnisme, de corruption d'enfant, d'incitation à des contacts sexuels et d'avoir rendu accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite.

Verville, qui prétend se démarquer par son «animation enlevante et drôle» sur le web, demeure en liberté en attendant la suite des procédures judiciaires. Il reviendra devant le juge en août.

Son arrestation remonte à février. Verville avait alors été interrogé par les enquêteurs de la police de Deux-Montagnes, puis libéré avec une promesse de comparaître. Depuis, il lui est interdit d'entrer en contact avec les présumées victimes.

Selon des recherches en ligne et des gens qui gravitent dans son entourage, «DJ Vervillos» fait principalement des fêtes et des mariages. Des municipalités, des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), des centres de services scolaires et des chambres de commerce lui ont notamment octroyé de nombreux contrats depuis qu'il s'est lancé en affaires en 1992.

Verville a aussi souvent été embauché pour des activités familiales, où il était assurément en contact avec une multitude d'enfants.

Il a déjà travaillé pour le Centre de services scolaire des Mille-Îles en ressources

humaines. Récemment, il travaillait dans une résidence pour aînés.

IL VEUT PASSER INCOGNITO

À la suite de son arrestation, M. Verville a tenté de supprimer sa présence des réseaux sociaux. Il aurait également retiré le lettrage sur son véhicule de disco-mobile, indiquent des voisins sur les réseaux sociaux.

Il faut dire que le quadragénaire sans antécédent judiciaire est bien connu dans les Basses-Laurentides. La députée de Mirabel pour la Coalition Avenir Québec, Sylvie D'Amours, lui a même rendu hommage en octobre, à l'Assemblée nationale, en soulignant son bénévolat.

Maximilienne 70000 km

KIA
Kia
1-855-474-1111

LA VENTE ENQUÊTE HAÏNE SE POURSUIT! OUI OUI C'EST MAINTENANT!

Voici nos véhicules 100% électrique
Tous disponibles pour essai routier

Un contact « inadéquat » avec un élève dénoncé

MARTIN LAVOIE

LE JOURNAL DE QUÉBEC

La direction de l'école primaire Saint-mathieu, à Québec, a émis un avertissement à des parents en raison du comportement d'un inconnu envers un élève dans la cour d'école lundi.

Dans une note envoyée hier en fin d'après-midi aux parents d'enfants de la maternelle de la première et de la deuxième année, la directrice adjointe Geneviève Renaud écrit « qu'un inconnu est entré en contact de façon inadéquate avec un de nos élèves dans la cour de l'école hier, le 10 juin, après les heures de classe. »

SOUTIEN OFFERT

Le communiqué précise que les parents de l'enfant ont porté plainte au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) qui a ouvert une enquête.

Il est également spécifié que du soutien a été offert à l'élève.

La direction demande aux parents d'enfants confrontés à une situation similaire à le rapporter au SPVQ et au personnel de l'école qui pourront prendre des mesures en conséquence.

Selon son site internet, l'école Saint-mathieu, – située sur la rue Duchesneau dans le secteur Saintefoy-sillery-caprouge – regroupe environ 530 élèves de la maternelle à la sixième année.

ICI  RADIO-CANADA

Problèmes sur le pont Laviolette et congestion : l'entrepreneur doit rendre des comptes

MARILYN MARCEAU

Lundi, alors qu'une congestion majeure a touché les principales artères de Trois-Rivières, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a demandé à l'entrepreneur qui effectue les travaux sur le pont Laviolette de ne plus utiliser sa méthode actuelle pour les installations temporaires et de lui présenter un plan pour éviter les fermetures de voies imprévues.

Ça a été dans les moments les plus difficiles qu'on a vécus dans les derniers mois, dans le cadre du chantier du pont Laviolette, affirme d'emblée la porte-parole régionale du ministère des Transports du Québec (MTQ), Roxanne Pellerin, en référence à la fin d'après-midi lundi.

Lors d'une vérification sur des éléments temporaires installés sur la chaussée, le ministère a remarqué qu'il y avait une anomalie, explique-t-elle.

Un peu après 16 h, en pleine heure de pointe, le pont Laviolette a dû être complètement fermé à la circulation en direction sud pendant une trentaine de minutes en raison d'un bris sur la chaussée. Par la suite, une voie a été rouverte. Les conséquences de ces entraves se sont fait sentir jusqu'à 21 h, selon le MTQ.

Jusqu'à la présentation d'une nouvelle solution, l'entrepreneur qui n'a pas été identifié par le ministère des Transports ne pourra plus utiliser ses plaques de pontage en métal qui ont été à l'origine de trois bris.

Vu que c'était le 3e bris hier, le ministère a avisé l'entrepreneur qu'il n'avait plus l'autorisation de mettre en place le type d'éléments temporaires [sur lesquels] les bris récents sont survenus, tant qu'il ne nous aura pas présenté une nouvelle méthode de travail. Donc en ce moment, le remplacement de nouveaux panneaux est suspendu, a déclaré Roxanne Pellerin.

On souhaite qu'il nous présente un plan de match avec une nouvelle méthode pour éviter que cette situation-là survienne de nouveau.

- Roxanne Pellerin, porte-parole régionale du ministère des Transports

Le ministère ne sait pas encore quel impact cette situation aura sur l'échéancier des travaux et sur la circulation.

Les services d'urgences

La porte-parole du ministère affirme que les services d'urgence, comme les ambulances, ont des accès privilégiés à la structure.

Ils peuvent emprunter des accotements qui leur sont réservés pour pouvoir avoir vraiment un accès à la structure. Ils ont également des accès directs aux approches du pont qui leur sont disponibles, qui leur sont réservés, donc nous on est très diligents, assure-t-elle.

Dès que des problèmes surviennent, le MTQ dit avertir ses partenaires comme le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ).

Par rapport à la situation de lundi, le CIUSSS MCQ indique par courriel qu'il n'y a pas eu d'impact sur nos services, c'est-à-dire que les véhicules prioritaires avaient accès à une voie de passage.

L'organisation ajoute que le Centre multiservices de santé et de services sociaux Christ-Roi (à Nicolet) est également en mesure d'accueillir les usagers nécessitant des soins d'urgence.

Mentionnons que trois autobus voyageant environ 75 élèves du Centre de services scolaire (CSS) du Chemin-du-Roy font la route entre la rive sud et la rive nord durant l'année scolaire.

Des problèmes avec les plaques de pontage

Il y a divers types de plaques de pontage sur la structure et ce n'est pas nécessairement la même nature de bris qui sont survenus ces derniers temps, précise Roxanne Pellerin.

Une fois, c'était le béton qui était situé sous cet élément temporaire, hier [lundi] c'était directement la plaque de pontage qui a brisé, donc pour l'instant ça semble être toujours à ce même type de plaque là, puis c'est pour ça qu'on l'a avisé qu'on ne souhaite plus qu'il mette en place

ce type de plaque jusqu'à ce qu'on ait un un plan de match différent, ajoute la porte-parole du ministère.

Les travaux sont liés au remplacement de la dalle centrale du pont. Il s'agit d'un projet de 261,1 M\$.

D'après l'entrevue réalisée à l'émission Toujours le matin

ICI  RADIO-CANADA

Pas de bal organisé par l'école : des parents déçus prennent le relais

JEAN-MICHEL COTNOIR

Après avoir appris qu'aucun bal de finissants ne serait organisé à l'école secondaire que fréquentent leurs adolescents, des parents déçus se sont retroussés les manches afin de permettre aux quelque 200 élèves de secondaire 5 de l'école d'Iberville, à Rouyn-Noranda, de vivre ce rite de passage.

Ce bal a toutefois bien failli ne pas avoir lieu.

Martine Gélinas, dont la fille gradue cette année de l'école d'Iberville, affirme n'avoir appris qu'au printemps que l'école ne participerait pas à l'organisation d'une telle fête.

Ce qui me déçoit le plus, c'est d'avoir appris par hasard qu'il n'y aurait pas de bal lorsqu'on a reçu une communication de l'école qui expliquait comment ça allait se passer. Dans la communication, ils parlaient d'une remise de diplômes. Ça débutait à 13 h et ça terminait à 18 h. De deviner entre les lignes, comme ça, qu'il n'y avait pas de bal, ça a été ma première déception, confie-t-elle.

Mme Gélinas explique avoir communiqué avec l'école afin d'en savoir plus.

On m'a expliqué qu'il y avait une nouvelle loi, une directive du ministère qui avait passé qui disait qu'ils ne pouvaient plus mettre les personnes de moins de 18 ans "en situation de consommation", dit-elle.

Après s'être informée auprès de connaissances à l'extérieur de la région, Martine Gélinas constate que des bals de finissants continuent à être organisés, avec une participation de l'équipe-école, dans d'autres centres de services scolaires.

Les gens avec qui j'ai parlé ne savaient pas de quelle directive ministérielle, de quelle loi il était question. Comme parents, on reçoit ça comme information et on se dit que c'est comme ça partout au Québec, maintenant il n'y a plus de bal et c'est comme ça que ça se passe. Mais j'ai de la famille à l'extérieur de la région, je les ai questionnés et des bals, il s'en organise ailleurs, fait-elle observer.

C'est ça qui m'a choqué dans tout ça, j'ai eu l'impression que l'information qu'on m'a donnée n'était pas une information exacte.

- Martine Gélinas

Le directeur des Services éducatifs au Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) et ancien directeur de l'école d'Iberville, Pierre-Luc Brunet, soutient que la formule actuelle, qui se déroule en après-midi, à l'école, est en place depuis la pandémie de COVID-19.

Il y a eu la COVID, et par la suite il y a eu une formule qui a été réaménagée et le fameux bal a été ramené dans un endroit qui est l'école. Il y a quand même une cérémonie qui est organisée pour les élèves, dit-il, en mentionnant notamment la présence d'un DJ, d'amuse-gueules et de photographes professionnels.

Ailleurs en Abitibi-Témiscamingue :

- Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue (CSSLT) : bal organisé par un comité de parents et d'élèves. Les écoles et le CSSLT ne participent pas aux comités.

- Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) : les cérémonies protocolaires sont organisées par l'école. Les événements en soirée sont la responsabilité du comité de graduation. Chaque école choisit la formule retenue.

- Centre de services scolaire Harricana (CSSH) : la cérémonie protocolaire est organisée par l'école. La Ville d'Amos, en collaboration avec des parents et la Sûreté du Québec, organisent un après-cérémonie.

- Centre de services scolaire du Lac-Abitibi (CSSLA) : remise des diplômes à l'église de La Sarre. Le

tout suivi d'un souper et d'une soirée dansante à la Cité étudiante Polyno.

- Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (école La Source) : remise des diplômes au Théâtre du Cuivre, le tout suivi d'un spectacle au Petit Théâtre du Vieux-Noranda.

Isabelle Lemieux-Leblanc, mère de deux finissantes à l'école d'Iberville, affirme que ses filles ont été déçues lorsqu'elles ont appris qu'il n'y aurait pas de bal organisé cette année.

Selon ce que mes deux finissantes m'ont verbalisé, et leurs amis aussi, pour eux, un bal, c'est en soirée avec une danse où ça leur donnait l'espace de lâcher un peu leur fou et de vivre ce rite de passage-là entre eux, rapporte-t-elle.

Après avoir appris la nouvelle, Mme Lemieux-Leblanc indique ne pas avoir hésité à s'impliquer afin de pouvoir offrir une telle fête aux finissants de l'école.

Même si certains élèves ont amorcé des démarches pour organiser un événement, la mère de famille dit avoir rapidement senti que l'appui de parents était nécessaire afin d'organiser une soirée à la hauteur.

Ça s'organisait en sous-groupes, à la lumière de ce que chacun était capable de faire. Ma vision, c'était de réussir à aller chercher tous les jeunes qui des fois n'ont pas les mêmes occasions ou le même tissu social, fait-elle observer.

Durant nos bals, on a tous eu des gens qu'on avait pas eu l'occasion de remarquer durant notre secondaire et que finalement, ce soir-là, en lâchant notre fou, on les découvrait. Ça permet ça aussi un bal.

- Isabelle Lemieux-Leblanc

Louant les efforts mis par l'école dans l'organisation de la remise de diplômes, en après-midi, Martine Gélinas insiste néanmoins sur le caractère distinct du bal et de son importance aux yeux des jeunes.

Je sais que l'école a travaillé très fort pour organiser ça, ça se voyait. Ils ont mis le paquet, la décoration, c'était magnifique. Mais le bal des finissants, c'est un moment marquant dans la vie de nos adolescentes et de nos adolescents, c'est un rite de passage vers l'âge adulte et de leur enlever ça, de ne pas leur donner l'occasion, c'est de ne pas répondre à leur besoin, estime-t-elle.

Selon Martine Gélinas, le bal de finissants représente pour une majorité d'élèves une motivation de taille afin de réussir leur cinquième secondaire.

Selon moi, ça fait partie du rôle de l'école de célébrer la persévérance et la réussite étudiante, exprime-t-elle.

Priorité sécurité au CSSRN

La directrice générale du CSSRN, Anne-Frédérique Karsenti, reconnaît que certains excès ou débordements survenus par le passé ne sont pas étrangers au choix de la formule présentement en place.

C'est sûr que dans notre Centre de services scolaire, la sécurité des élèves, c'est un gros élément. On a en place une politique sur la santé et la sécurité des élèves, de même que sur l'alcool dans les événements. Ça aussi, c'est venu faire en sorte que les directions ont réfléchi à comment on peut le faire et l'organiser pour s'assurer que nos élèves soient en sécurité, fait-elle remarquer.

Mme Karsenti mentionne également que les formules retenues ont pour objectif de limiter la possibilité pour les élèves de consommer de l'alcool.

Elle ajoute que la formule pourrait être changée dans les années à venir, selon le souhait des cohortes de finissants.

Chaque année, les élèves organisent leur graduation et chaque année, il y a une façon différente de le faire. Cette année, c'était comme ça, une autre année ce sera peut-être autrement, c'est vraiment entre les mains de l'école et des élèves. En autant qu'on respecte les lois, les règlements, les encadrements et surtout la sécurité des élèves.

Un événement réussi

Le bal qu'ont organisé les parents a finalement eu lieu au Petit Théâtre du Vieux-Noranda, samedi dernier. Aucune boisson alcoolisée n'était vendue sur place.

L'école a nommé dans sa réponse qu'ils ne voulaient pas mettre les élèves en situation de consommation. On s'entend qu'en tant que parents, on a le même souci, on veut la sécurité de nos enfants. Même si une personne avait plus de 18 ans et présentait ses cartes, il n'y avait pas possibilité d'acheter d'alcool sur le site ce soir-là, soutient Martine Gélinas.

La mère de famille souligne que l'organisme le Point d'appui a offert une formation témoins actifs aux parents bénévoles et que trois intervenantes étaient présentes lors de la soirée.

Comme l'école s'est retirée de l'organisation, Isabelle Lemieux-Leblanc affirme qu'il a été complexe de réussir à rejoindre l'ensemble des finissants.

Comme parents, on a fait notre possible, mais on était conscients que ça se pouvait qu'on n'ait pas

nécessairement tous les finissants. 140 sur à peu près 200, je considère qu'en un mois on a réussi à tous aller les chercher, mais je ne peux pas jurer que tous les finissants ont été mis au courant qu'il y aurait ce bal-là, évalue-t-elle.

Malgré tout le travail investi, Mme Lemieux-Leblanc indique ne rien regretter de son implication.

On a eu des témoignages, des remerciements, de dire : "Ça prenait un bal, on est vraiment heureux d'en avoir eu un". C'était gratifiant, conclut-elle.

ICI  RADIO-CANADA

Lab-École Maskinongé : un atelier culinaire avec Ricardo

AMÉLIE SIMARD-BLOUIN

De la maternelle à la sixième année, les élèves du Lab-École Maskinongé ont préparé une recette aux côtés de Ricardo Larrivée. Une expérience culinaire qui leur a permis de mettre en pratique des apprentissages dans la cuisine.

Chaque semaine, les élèves de l'École primaire des Cerisiers, inaugurée à l'automne dernier, ont droit à des ateliers culinaires.

Sauf que cette fois, ils pouvaient suivre les instructions du chef cuisinier et membre fondateur du Lab-École, Ricardo Larrivée. Je ne pensais pas avoir cette chance-là, mais on l'a eue finalement, se réjouit un des élèves.

Les odeurs emplissent rapidement la cuisine communautaire, où les élèves se mettent au travail. Planche à découper, couteaux en plastique, herbes, légumes et fromage devant eux, il ne reste qu'à suivre la recette.

On mélange tous les ingrédients pour faire une bonne salade, s'exclame une élève, qui a adoré relever le défi.

Elle est très fière de présenter le résultat de son travail : une salade tout droit sortie du répertoire de Ricardo.

C'est une petite recette d'été que moi, je faisais à mes enfants, à mes filles quand elles étaient petites et on en mange encore, raconte Ricardo.

Malgré la simplicité de la recette, les jeunes sont amenés à découvrir des ingrédients qu'ils ne connaissaient peut-être pas, comme la ciboulette et le basilic.

Ceux qui font des découvertes portent les herbes à leur nez pour tenter d'en comprendre la saveur. Puis tu dis, mais ça goûte quoi? Puis ça sent quoi le basilic? Puis là, tu vois qu'il y a des discussions, ajoute le chef cuisinier.

De la salle de classe à l'assiette

Des ateliers comme celui-ci ne servent pas qu'à préparer un repas pour les élèves, mais aussi à mettre en pratique des notions apprises en classe.

La quantité qu'on a besoin, c'est encore plus petit que l'autre mesure : c'est $\frac{1}{6}$ de cuillère à thé. Tantôt, je vous ai montré $\frac{1}{4}$ de cuillère à thé, ça, c'est la moitié, explique aux jeunes la nutritionniste Audrey Lagacé. Elle démontre que ces activités permettent d'intégrer les mathématiques en utilisant les fractions.

C'est aussi l'occasion de pratiquer le français, puisque les recettes doivent être lues et suivies à la lettre. C'est notamment pourquoi les plus grands ont été jumelés avec les plus petits. Les troisièmes années qui lisent encore mieux vont pouvoir aider, explique Ricardo.

On a une belle collaboration des enfants, puis également des membres du personnel. Tout le monde a mis la main à la pâte pour que ça se passe bien, assure le directeur de l'école, Martin Fréchette.

Cette activité s'inscrit d'ailleurs dans la volonté de l'établissement scolaire de développer de saines habitudes de vie auprès des élèves.

Une fois les aliments coupés et mesurés, c'est le temps de mélanger le tout. Dans leurs plats, les enfants ont déposé tous les ingrédients qui formeront la salade après quelques secousses. Ils pourront même montrer ce qu'ils ont appris à leurs parents, car ils repartiront aussi avec la recette.

Appels d'offres : l'AMP pointe à nouveau le Centre de services scolaire des Mille-Îles

DANIEL BOILY

L'Autorité des marchés publics (AMP) ordonne au Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI), dans les Basses-Laurentides, de modifier deux appels d'offres publics jugés non conformes. Il s'agit de la troisième ordonnance du genre en 15 mois à viser ce CSS.

Depuis l'an dernier, le CSSMI procède à la mise à jour des outils de gestion numérique de son parc immobilier et de consommation d'énergie dans ses écoles et centres de formation.

Ce dossier a attiré l'attention de l'AMP à la suite de plaintes formulées par des fournisseurs mécontents.

Dans une décision publiée lundi en fin de journée, l'AMP a ainsi ordonné au CSSMI de modifier les documents d'appel d'offres publics pour deux contrats concernant des écoles de Sainte-Thérèse.

L'un des contrats concerne des travaux liés au système de régulation automatique dans le cadre du projet de construction de la nouvelle école Saint-Pierre; l'autre porte sur un projet de remplacement de deux chaudières et des contrôleurs d'ancienne génération à l'école secondaire Saint-Gabriel.

L'analyse de l'AMP a permis de constater que le CSSMI s'est basé sur des éléments qui ne permettent pas de déterminer, de manière quantifiable et mesurable, les coûts totaux d'acquisition.

- Extrait de la décision de l'Autorité des marchés publics

L'AMP considère notamment que le calcul du coût total d'acquisition ne peut s'étaler sur une période de 20 ans ni s'appuyer sur des variables hypothétiques telles que l'acquisition d'une licence pour logiciel de programmation, la formation pour l'apprentissage du logiciel, l'espace d'entreposage de pièces de rechange et l'infrastructure informatique (serveur).

L'intervention de l'AMP vise à ce que la méthode de calcul pour comparer les soumissions permette une réelle ouverture à la concurrence.

Dans une décision d'une douzaine de pages, l'AMP cite notamment un rapport remis par l'administration scolaire.

Plusieurs manufacturiers au Québec (dix ont été identifiés) sont en mesure de proposer une solution technologique acceptable en contrôle afin de satisfaire les besoins techniques du CSSMI en matière de régulation automatique.

- Extrait d'un rapport remis à l'AMP

Dans sa décision, l'AMP donne 45 jours au conseil d'administration du CSSMI pour lui soumettre par écrit les mesures prises pour donner suite à cette ordonnance.

Trois interventions en moins d'un an et demi

En mai dernier, une ordonnance similaire avait été rendue publique pour l'acquisition, l'installation et la modification d'infrastructures en régulation automatique pour deux autres écoles secondaires du CSSMI.

En mars 2023, l'AMP avait ordonné au CSSMI de ne pas donner suite à son intention de conclure un contrat de gré à gré pour des systèmes électromécaniques de bâtiments.

L'Autorité des marchés publics est un organisme gouvernemental neutre et indépendant qui a comme principal rôle la surveillance des marchés publics et l'application des lois et des règlements encadrant les contrats publics au Québec.

L'AMP a pris son envol en 2019 à la suite des travaux de la commission Charbonneau sur l'industrie de la construction.

La toute première recommandation de la Commission visait à doter le Québec d'une telle instance, afin d'assurer l'intégrité des contrats publics.

Section Jeunesse Desjardins

L'école Marie-Leneuf à la recherche de canettes pour financer son parc-école

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

Spectre de l'autisme, trisomie, déficience intellectuelle, physique ou motrice. À l'école Marie-Leneuf de Trois-Rivières, aucun diagnostic n'est trop gros. Avec toute la bienveillance du monde, on accueille les élèves à besoins particuliers âgés entre 4 et 21 ans dans des locaux qui sont adaptés à leur condition et à leurs limitations.

Malgré tout, après plusieurs années, le parc-école de l'endroit a perdu son charme d'origine.

«Notre parc-école a grandement besoin d'amour et de renouveau. Nous visons à adapter notre parc-école en fonction de notre clientèle qui a des besoins particuliers qui est grandissante d'année en année», mentionne la technicienne en éducation spécialisée Marie-Pier Plourde.

Des canettes pour la bonne cause

Afin d'améliorer ses installations devenues désuètes, l'école suprarégionale fait donc appel à la population.

De simples canettes laissées à l'abandon dans les garages des résidents de la région pourraient en effet être très bénéfiques pour les élèves de l'endroit.

Le vendredi 14 juin, la population est donc invitée de 9 h à 14 h 30 à venir porter ses contenants consignés dans le stationnement de l'école située au 3650 boulevard Nérée Beauchemin afin de financer une partie du parc-école en question.

Une apaisante classe blanche à l'école Centrale

Michel Scarpino



L'École Centrale de La Tuque. Photo Michel Scarpino -

Monlatuque.com

L'école Centrale sera bientôt doté d'une classe blanche (Snoezelen) afin d'aider les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme, de l'anxiété ou encore des problèmes de comportement. On pourra ainsi faciliter leur apprentissage.

On croit que l'effet d'apaisement, qu'offrira cette classe, les rendra plus disponible aux différents apprentissages Scolaire.

La directrice de l'école, Marie-Hélène Pedneault affirme que l'aide offerte fera appel aux cinq sens des élèves avec le troubles du spectre de l'autisme, dans l'effet d'apaisement offrira la classe blanche.

Un local de l'école sera donc adapté pour accueillir la nouvelle classe réaménagée. Les travaux vont débuter cet été avec les changements de revêtement au niveau du sol et au plafond. Ils devraient être terminés en décembre prochain. La majorité des coûts du projet de 97 000 \$, iront pour l'acquisition de matériel adapté et spécialisé comme une chaise à coquille vibrante .

On se procura également des colonnes lumineuses, des tapis, reposants, des bains de bulles, ainsi que des gants de massage pour nommer que ces types d'équipement.

On pense que chacun des outils pourra servir aux élèves, dont les besoins sont différents d'un à l'autre. Le Service de développement économique et Forestier de ville de La Tuque a investi 65 000 \$ dans le projet alors que Desjardins injecte 4000 \$. Le Centre de service scolaire de l'Énergie fournira la main-d'œuvre pour adapter les lieux pour l'équivalent de 25 000\$.

Le projet est celui de l'ancienne directrice, Éleine Froment, qui a pris sa retraite tout récemment. Il y a six ans qu'on réfléchit à ce projet, mais on a dû le retarder en raison de la mise en place de la cour école ou du gymnase adapté. Le personnel sera formé afin de travailler avec ce nouvel outil.

Un enseignant de Warwick derrière un nouveau programme scolaire québécois

Claude Marquis



(Crédit photo : Courtoisie de Centre de services scolaire des Bois-Francis)

Un enseignant de l'école secondaire Monique-Proulx à Warwick, Louis-Philippe Ferron, est celui qui se cache derrière le développement du nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise accessible à tous les étudiants du secondaire, dès la rentrée.

Ce nouveau programme remplace donc l'ancien cours d'Éthique et culture religieuse qu'enseignait également M. Ferron.

« Le cours commençait à s'essouffler depuis plusieurs années, les critiques abondaient dans le sens que la portion du cours consacrée à la culture religieuse n'était plus adaptée à la réalité des élèves, la manière d'enseigner la matière devait aussi être revue » comme le soutient l'enseignant du secondaire.

Le programme Culture et citoyenneté québécoise sera davantage axé sur la sociologie et l'éthique. Les étudiants seront amenés à étudier et discuter des tensions entre différents groupes sociaux, à analyser correctement l'information et à détecter les fausses nouvelles, par exemple.

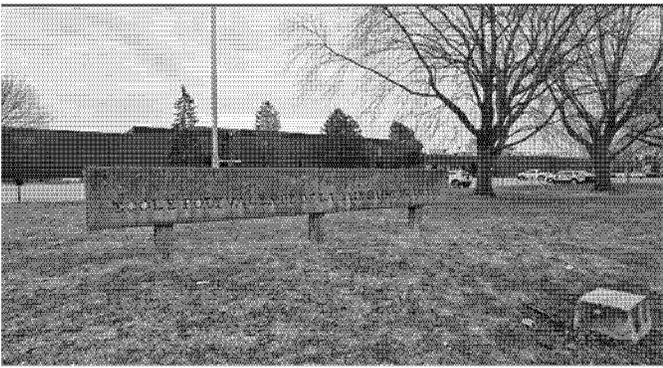
Comme l'explique M. Ferron à *monvicto.com*, la partie éthique du cours, l'autre moitié du programme, est conservée, mais a été adaptée.

Enseignant de l'école secondaire Monique-Proulx à Warwick, Louis-Philippe Ferron

M. Ferron a développé et déployé ce programme à l'échelle provinciale. Il a aussi épaulé et assuré la formation du corps professoral en vision de son implantation en septembre.

Le cours est testé depuis maintenant deux ans et sera disponible et obligatoire pour tous les élèves du secondaire dès la prochaine rentrée.

Les étudiants ont été plus nombreux à décrocher pendant la pandémie



Archives Néomédia

Par Jessica Brisson, Éditrice adjointe

Le taux de décrochage scolaire au Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSSVT) a bondi durant la pandémie. C'est du moins ce que démontrent les plus récentes données publiées par l'Institut de la statistique du Québec; données rendues publiques ce lundi 10 juin.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 3 162 étudiants fréquentaient l'un des trois établissements scolaires secondaires régis par le CSSVT. De ce nombre 25,9% des élèves ont quitté le secondaire sans diplôme comparé à 22,4% l'année précédente.

Ces données sont particulièrement alarmantes considérant que dans l'ensemble du Québec, le taux de décrochage pour l'année 2021-2022 est de 16,3%

Dans la région, comme ailleurs au Québec, les garçons demeurent toujours plus nombreux à abandonner leurs études secondaires. Pour l'année scolaire 2021-2022, près de 13,9% des décrocheurs étaient de sexe masculin contre 9,9% de filles.

Le ministère de l'Éducation tient toutefois à préciser que « *les données sur les élèves sortants sans diplôme ni qualification au secondaire ne permettent pas d'isoler le phénomène du décrochage scolaire des autres causes de sorties de scolarité, comme l'émigration, la morbidité ou même la mortalité* ».

Communiqué (s)

Exposition artistique annuelle 2024 de l'école primaire VATICAN II

Chibougamau, le 11 juin 2024 – Les 29 et 30 mai derniers, l'école primaire Vatican II à Chibougamau a tenu son exposition artistique annuelle des élèves de la maternelle à la 6e année.

Les élèves se sont inspirés des œuvres de plusieurs auteurs jeunesse et illustrateurs comme Élise Gravel (« N'importe quoi », « Le pire jeu du monde ») et Gilles Tibo (les « Poésies pour la vie »). En effet, poésies, fables, contes, bandes dessinées, documentaires ont été transformés en art visuel grâce à leur débrouillardise, créativité et imagination.

Les parents et la population ont ainsi plongé dans l'univers créatif des élèves sous le thème de la littérature jeunesse.

Une fierté pour toute l'école et pour la communauté. Félicitations à toute l'école pour votre beau travail !

- 30 -

Source et pour informations :

Rolande Bicaba
Conseillère en communications
Centre de services scolaire de la Baie-James
bicaba.rolande@cssbj.gouv.qc.ca



maternelle



Murale : le renard des 4 saisons de l'école Notre-Dame-du-Rosaire

Chibougamau, le 11 juin 2024 - Le 10 juin dernier, l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire à Chibougamau en partenariat avec une artiste peintre professionnelle, Emmanuelle Gendron, a dévoilé son œuvre artistique, une murale dénommée « le renard des 4 saisons ».

Dans le cadre d'un appel à projets (vitalité septentrionale) du ministère de la Culture et des Communications pour le parascolaire, cette murale a vu le jour au sein de l'école.

L'artiste Emmanuelle Gendron en compagnie de plusieurs élèves de 5^e et 6^e année, a mis en lumière non seulement les talents des élèves, mais aussi la beauté et la vitalité de l'environnement dans lequel ils vivent. C'est à travers les idées de l'école et de la communauté que le projet a pu également se réaliser.

Une fierté pour les élèves, pour toute l'école et pour la communauté. Félicitations à tous les élèves qui ont pris part au projet et à l'ensemble des personnes qui se sont impliquées.

- 30 -

Source et pour informations :

Rolande Bicaba
Conseillère en communications
Centre de services scolaire de la Baie-James
bicaba.rolande@cssbj.gouv.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS
Gala annuel du RSEQ Outaouais – Célébration de l'excellence sportive et académique

12 juin 2024



Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de la région de l'Outaouais a célébré l'excellence de ses intervenants et de ses élèves lors de son gala annuel tenu le 22 mai dernier à la Polyvalente Nicolas-Gatineau.

Parmi les nominés, des membres éminents de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau se sont distingués. M. Frédérick Bouliane, enseignant et entraîneur, a été honoré avec le prix de l'entraîneur par excellence au secondaire. Sa contribution fondamentale à la fondation et à la direction de l'équipe de football Mustangs ainsi qu'à la création d'une équipe le flag football féminine souligne son engagement profond envers le développement sportif et personnel des jeunes.

L'équipe de football Benjamin a également été reconnue, remportant le prix de l'équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive. L'équipe était représentée par Tommy Grondin, joueur et Manix Ardis, entraîneur.

Enfin, les élèves Benjamin Charbonneau et Joanie Gauthier ont été mis en lumière pour leur persévérance académique et sportive exceptionnelle, chacun dans leur catégorie respective d'« Élève athlète masculin » et « Élève athlète féminine ».

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est fier de ces réalisations qui reflètent l'engagement de notre communauté éducative envers l'excellence dans tous les aspects de la vie étudiante. Nous félicitons chaleureusement tous les lauréats pour leur succès remarquable.



NOUVELLE-ÉCOSSE

Il faut un leadership solide et une mobilisation communautaire pour maîtriser la violence dans les écoles – vérificatrice générale

12 juin 2024

Il faudra un leadership solide et une mobilisation communautaire pour maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires dans les écoles de la Nouvelle-Écosse après des années d'omniprésence de la violence scolaire, affirme la vérificatrice générale de la Nouvelle-Écosse dans un nouveau rapport.

Pour commencer, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance doit se doter d'une stratégie provinciale de gestion de la violence dans les écoles.

Les incidents de violence scolaire signalés à l'échelle de la Nouvelle-Écosse ont augmenté d'au moins 60 % au cours des sept dernières années (passant de 17 000 à 26 000 depuis 2017), et la moitié d'entre eux sont survenus dans le Centre régional pour l'éducation d'Halifax (CREH).

La violence scolaire a des effets sérieux et de longue durée sur la santé mentale, le bien-être et l'éducation des enfants. Les recherches démontrent que les enfants qui connaissent la violence scolaire obtiennent des résultats inférieurs en matière d'apprentissage et de santé.

Le nouvel audit, qui a examiné les incidents de violence dans les écoles, révèle que les politiques existantes comportent des faiblesses importantes pour bien gérer la violence croissante dans les écoles.

« La formation et la prévention n'ont pas suivi le rythme de croissance des incidents violents dans les écoles, de sorte que les éducateurs ne se sentent pas prêts à gérer ce genre de situations », fait observer Kim Adair.

Les éducateurs, y compris les enseignants et les aide-enseignants, ont besoin d'un milieu de travail sain et sécuritaire. Ils citent plusieurs facteurs pouvant expliquer la hausse prononcée de la violence, notamment les besoins de plus en plus diversifiés et complexes des élèves.

L'audit fait de plus remarquer que les parents et les tuteurs jouent un rôle essentiel dans l'engagement communautaire de maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires.

La situation exige désormais un effort plus ciblé qui n'est pas évident dans la Politique provinciale sur le code de conduite actuelle.

« Il n'existe pas d'approche cohésive de prévention et de gestion de la violence dans les écoles et son inexistence est manifeste - depuis les lacunes dans le Code de conduite dans les écoles à l'absence de suivi face aux incidents signalés. »

L'audit a mis au jour des faiblesses en ce qui a trait à la fiabilité et à l'exactitude des données sur la violence scolaire, ce qui signifie que le Ministère ne connaît pas la pleine ampleur de la violence dans les écoles de la Nouvelle-Écosse. Le fait que les éducateurs avouent ne pas toujours signaler les incidents exacerbe ce manque de fiabilité.

Notre équipe a effectué dans le cadre de l'audit des visites dans une demi-douzaine d'écoles - choisies en fonction de leurs emplacements, de leurs tailles et des niveaux de violence présents - et elle a interrogé des dizaines de membres du personnel, dont des directeurs, des enseignants et des aide-enseignants.

En plus de mener une enquête auprès de tous les éducateurs de la Nouvelle-Écosse, la vérificatrice générale et son équipe ont effectué des études plus détaillées au sein du CREH et du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

La vérificatrice générale formule cinq recommandations au terme de l'audit, notamment assurer un suivi en ce qui a trait à la mise à jour de la Politique provinciale sur le code de conduite dans les écoles et l'adoption d'une stratégie provinciale intégrée en consultation avec les éducateurs pour lutter contre la violence dans les écoles.

« Il s'agit tout autant d'un enjeu de santé et sécurité au travail pour les éducateurs que d'un engagement à l'égard de l'amélioration de l'avenir de la province », conclut Adair.

- [Résumé du rapport et recommandations](#)